

Rapport d'activité et de RSO Ville et CCAS



— 2024 —

SOMMAIRE

INTRODUCTION « ACCOMPAGNER ET INNOVER »

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ
- CONSEIL MUNICIPAL
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS
- COMPTES

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2024

- ORGANISATION DES ÉLECTIONS DANS LES NOUVEAUX LIEUX DE VOTE
- 30 BOUGIES POUR LE JUMELAGE ARNSTADT-LE BOUSCAT
- LANCEMENT DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF
- 2024, ANNÉE OLYMPIQUE
- INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA ZONE GODARD
- LANCEMENT DES TRAVAUX POUR L'EHPAD « LES BALCONS DE TIVOLI »

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE
- ANIMATION, VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE
- VIE CULTURELLE

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE
- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ
- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS
- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE
- INNOVATION ET TRANSITION

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

SOUS-VOLET 2 : SPORTS, LES GRANDS TRAVAUX SE POURSUIVENT

SOUS-VOLET 3 : LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE SE POURSUIT EN 2024

SOUS-VOLET 4 : LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE BLAISE PASCAL

SOUS-VOLET 5 : LA RUE BONNAOUS, UN PROJET AUX AMBITIONS FORTES

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATIONS

SOUS-VOLET 2 : LABELS

VOLET 4 : INSTANTANÉS

ACCOMPAGNER ET INNOVER

La ville du Bouscat, à proximité immédiate de Bordeaux, **maintient ses équilibres entre croissance de la population, activités économiques, développement du niveau de services et d'équipements, et cadre de vie.**

Ville à taille humaine de 528 hectares soit 1 % du territoire métropolitain, Le Bouscat cultive son image de commune où « **il fait bon vivre** ».

Les espaces **verts publics et privés représentent 53 % du territoire** communal, soit 12m² par habitant, ce qui en fait une commune au profil équilibré entre part du bâti et part des espaces de nature en ville.

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de Développement durable, Le Bouscat poursuit ses actions notamment à travers un engagement Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- Carte d'identité



- **24581**

Habitants

- **528 HECTARES**

Superficie

- **9**

Écoles maternelles/élémentaires

- **5**

Parcs/jardin/bois

- **92**

Hectares d'espaces verts publics

- **117 dont deux nouvelles créations**

Associations

- **6**

Ensembles sportifs (5113 licenciés, 20 clubs fédérés à l'USB et 13 associations qui complètent l'offre sportive)

- **1**

École Municipale de musique

Avec **475 élèves inscrits** dont 85 élèves en CHAM (Classes à Horaires aménagés Musique)

- **4858 (dont 81% de Bouscatais)**

Inscrits à la Médiathèque

LE CONSEIL MUNICIPAL



Patrick BOBET
Maire du Boussat



LES ADJOINTS AU MAIRE



Gwenaél LAMAROUÉ
1^{er} adjoint en charge de l'administration générale, de l'urbanisme et des grands travaux



Emmanuelle ANGELINI
2^e adjointe en charge de l'action culturelle



Jean-Georges MICOL
3^e adjoint en charge des finances, du développement économique et des transitions



Philippe FARGEON
4^e adjoint en charge de l'espace public



Mathilde FERCHAUD
5^e adjointe en charge des Ressources Humaines et des relations avec les usagers



Maël FETOUH
6^e adjoint en charge de la cohésion et de l'innovation sociales



Françoise COSSECO
7^e adjointe en charge de la vie associative



Alain MARC
8^e adjoint en charge de la sécurité, de la mobilité et des anciens combattants



Marie DA ROCHA
9^e adjointe en charge de l'éducation



Nathalie SOARES
10^e adjointe en charge des seniors et des politiques contractuelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Guillaume ALEXANDRE
Conseiller municipal délégué à la transition énergétique



Thomas BURGALIERES
Conseiller municipal délégué au commerce



Michel MENUCCO
Conseiller municipal délégué en charge des affaires juridiques et de l'urbanisme



Bruno QUÉRÉ
Conseiller municipal délégué aux sports



Sandrine JOVENIE
Conseillère municipale déléguée en charge de la sécurité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Daphné GAUSSEUS



Bérengère DUPIN



Géraldine AUDEBERT



Grégoire REYDIT



Daniel BALLA



Jonathan VANDENHOVE



Annelle BARTHELEMY

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Patrick BOBET

Gwenaél LAMAROUÉ

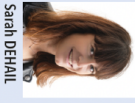
Daphné GAUSSEUS



Alain GÉRARD



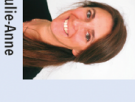
Benjamin DUGERS



Sarah DEHAL



Xavier de JAVEL



Julie-Anne BROUSSIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Damien ROUSSEAU



Didier PAULY



Jean-Jacques HERMENCE



Claire LAYAN



Maxime JOYEZ



Patrick ALVAREZ



Suivez en direct et téléchargez les vidéos des séances du conseil municipal
www.bouscat.fr



- Conseil d'administration du ccas

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public, coordonne les actions menées dans le champ social sur le territoire communal. En complément du Conseil Départemental (Maison Départementale de la solidarité et de l'insertion), le CCAS est l'un des principaux acteurs de la ville en matière d'actions sociales.

Un centre communal d'action sociale (CCAS) intervient principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en oeuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales.

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est composé comme suit :

• Le Maire, Patrick Bobet

• 6 Membres élus en son sein par le Conseil Municipal – 28 mai 2020

- Maël Fetouh
- Nathalie Soarès
- Armelle Barthélémy-Abaziou
- Bérengère Dupin
- Jean-Jacques Hermence
- Patrick Alvarez

• 5 Membres désignés par le Maire, par arrêté :

Au titre des associations familiales (sur proposition de l'U.D.A.F) :

- Véronique de Monplanet

Au titre des associations de retraités et de personnes âgées :

- Christianne Cazabonne-Dinier

Au titre des associations de Personnes à Mobilité Réduite

- Catherine Lalanne

Au titre des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions

- Odile Leclaire

Au titre des personnes qualifiées

- Alain Zimmermann
- Arnaud Magnin

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS

Lignes directrices de gestion

Adoptées en 2021, les lignes directrices de gestion traduisent la politique de Ressources Humaines de la Ville et du CCAS en définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents.

Elles consolident les orientations et règles existantes tout en les renforçant par des actions et projets nouveaux et permettent de définir les enjeux et les objectifs de la politique de RH à conduire pour l'avenir : sur le sens et les valeurs des missions de service public, le renforcement de la protection des agents, l'amélioration continue des conditions de travail...

Concernant les orientations pour les promotions, des critères de sélection clairs et transparents ont été élaborés en concertation avec les représentants du personnel, ils s'appuient sur la prise en compte de l'engagement professionnel, les parcours de formation et valorisent les réussites aux concours ou examens.

EN 2024

6 réunions du Comité Social Technique

Cette instance est composée à la fois des représentants du personnel et des représentants de la Ville.

5 réunions de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT)

La FSSSCT est instituée au sein du comité social territorial et est consultée sur les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils ne s'intègrent pas dans le cadre d'un projet de réorganisation de service.

MOYENS HUMAINS 2024

Ville du Bouscat : 412 agents (288 fonctionnaires soit 70% / 76 CDD permanents soit 18% / 48 CDD non permanents soit 12%)

9.71% Cat A (40 agents)

18.69% Cat B (77 agents)

63.59% Cat C (262 agents)

8.01% Cat H (apprentis/assistants maternels) (33 agents)

72.82% de femmes (207 fonctionnaires / 55 CDD permanents / 38 CDD non permanent)

27.18% d'hommes (81 fonctionnaires / 21 CDD permanents / 10 CDD non permanents)

CCAS du Bouscat : 27 agents (19 fonctionnaires soit 70% / 5 CDD permanents soit 19% / 3 CDD non permanents soit 11%)

11.11% Cat A (3 agents)

3.7% Cat B (1 agent)

85.19% Cat C (23 agents)

96.30% de femmes (18 fonctionnaires / 5 CDD permanents / 3 CDD non permanent)

3.70% d'hommes (1 fonctionnaires)

PROMOTIONS EN 2024

28 promotions (avancement de grade - promotion interne).

Parmi elles : 22 femmes et 6 hommes

ORGANIGRAMME VILLE ET CCAS
décembre 2024

Le Maire
Patrick Bobet

Directeur de Cabinet
Pierre François Georges

Direction Générale des Services
Hervé Dubernet

Coordination et
accompagnement de la
politique RH -QVT-RSO
Christelle Broux-Chessoux

Direction des Moyens
Généraux
Myriam Dubois

Police Municipale
Franck Cadic

Développement
Economique
Basile Boubert

Direction Communication
et grands Evénements
Hélène Roche Dalay

Reprographie

Direction Ressources
Humaines
Nicolas Bedin

Direction Finances
Contrôle de
gestion, services délégués
et RSO
Hélène Leblanc

Direction Générale
Adjointe
DST Aménagement
Caroline Lecièrre

Direction de
l'Urbanisme et Cadre de
vie
Cécile Fenouillat

Direction Innovation et
cohésion Sociales
Anne Brochart

Direction Générale
Adjointe Education
Jeunesse et Sport
Alexandra Siarri

Direction Petite Enfance
Céline Lavegine

Direction des Affaires
Culturelles et Associatives
Aurelia El Harrag

Direction Relations
usagers -Qualité
Alexia Alclubierre

Référent Ressources
Humaines

Référente Finances

Batiments, Patrimoine
Grands Projets
Morgane Tromas

Cadre de vie / Proximité
Florence Alain-Poussin

Politiques Contractuelles
politique de la ville,
CLSPD, CTG, Centres
sociaux

Responsable administratif
DEJS
Gérôme Le Riguer

Service Accueil Familial
Vanessa Marches

Vie Associative et
Ressources mutualisées
Laurence Ricard

Référente juridique

Dialogue Social

Responsabilité Sociétale
des Organisations

Aménagement /
Voie/ Espace public

Habitat/ Urbanisme

Service Social logement
Laure Deris
Samuelle Bigaut

Education

Relais Petite Enfance
Marie-Line David

Culture, spectacle vivant
et événementiel

Accueil / Qualiville

Prévention

RSO et recherche de
financement
Anne-Cécile Chossat de
Montburon

Mobilité

Foncier

Accueil Social
Conseiller numérique

Peri scolaire/ ALSH
Benjamin Peyrot

Creche Chenille Verte
Sandrine Massier

Ermilage- Compostelle
mises a disposition et
locations de Salles
Regis Julian

Etat Civil et formalités
administratives

Action et protection
socialePrévention

Contrôle de Gestion

Centre Technique
Municipal
Frédéric Rousset

RLPI

Pôle seniors, Santé et
Inclusion
Amélie Alexis

Sports/ Multi sports
Laëtia Maury

Multi- Accueil La Passerelle
Margaux Passicos

Ecole de Musique
David Lalloz

Elections
Carine Morneau

Facturation

Délégation de service
public restauration

Espaces Verts/
Propreté

Salubrité

SAAD
Diane Pasquier

Piscine Municipale et
Salles de Sport

Multi- Accueil Les
Mosaïques
Pascal Capdeville

Médiathèque,
Lecture Publique
Vincent Boulard

Funéraire / Cimetière

Emploi - Mobilité-
handicap
Gisèle Martin

Stationnement

Sécurité/ PCS

Accessibilité

Recensement

Marché Municipal

Agence Postale

Gestion de
l'accessibilité de la
donnée numérique

- **COMPTES**

>> Compte administratif et budget primitif 2024 – Voir les pièces jointes en annexe

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2024

- ORGANISATION DES ÉLECTIONS DANS LES NOUVEAUX LIEUX DE VOTE

La carte électorale de la ville du Bouscat a évolué au cours de 2024. En effet, les bureaux de vote ont été répartis dans 4 nouveaux lieux dans le but d'améliorer l'organisation des élections et l'accueil des électeurs.

A l'occasion des élections européennes du 9 juin 2024 puis des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet 2024, les électeurs se sont rendus sur les 21 bureaux de vote répartis dans 4 salles municipales :

- Le complexe culturel de l'Ermitage-Compostelle (5 bureaux de vote)
- Le complexe sportif Jean Martial (6 bureaux de vote)
- Le complexe sportif Bernard de la Filolie (4 bureaux de vote)
- Le complexe sportif Jehan Buhan (6 bureaux de vote).

Participation aux élections :

Élections européennes : 60,22%

Élections législatives anticipées : 73,28%

- 30 BOUGIES POUR LE JUMELAGE ARNSTADT-LE BOUSCAT

C'est un bel anniversaire qui a été célébré au cours de l'été 2024 à l'occasion de la venue d'une délégation de la ville jumelle d'Arnstadt. Trente ans de liens indéfectibles qui ont débuté par la signature du protocole du jumelage entre Jean Valleix, alors Maire du Bouscat et son homologue allemand le Burgmeister H. Hüttner en 1994. Depuis, les deux villes n'ont eu de cesse d'entretenir cette amitié au travers de divers échanges, culturels, linguistiques ou sportifs. Patrick Bobet et le Conseil Municipal ont accueilli Franck Spilling, Maire d'Arnstadt et ses compatriotes, pour célébrer ensemble ce jumelage à la Source et partager un temps convivial, riche en émotions.

- LANCEMENT DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF

Au mois de juillet 2024, le premier budget participatif du Bouscat a été lancé. Celui-ci s'inscrit dans la démarche Le Bouscat 2030, qui est une invitation à imaginer ensemble la ville de demain. Ce dispositif a plusieurs objectifs : participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, favoriser le dialogue et la concertation avec les Bouscatais et les forces vives du territoire (associations, centres sociaux) ou réaffirmer le lien de proximité entre les habitants, les élus et les services municipaux. L'enveloppe globale dédiée à ce budget participatif était de **30 000 euros** (budget d'investissement 2024) pour être répartie sur un ou plusieurs projets. Pionnière en termes de démocratie participative depuis son premier Agenda 21 en 2012, la ville poursuit et étend ses dispositifs de concertation et de codécision avec ce budget participatif dédié à des investissements.

En 2024, plusieurs étapes ont eu lieu :

- Une première phase de concertation du 8 juillet au 9 septembre en ligne et via les boîtes à idées installées à la Source et dans le hall de la Mairie. Près de 55 projets ont été répertoriés.

- Au cours de l'automne, une deuxième phase de concertation a été organisée avec les contributeurs et contributrices afin d'échanger sur les propositions et effectuer une sélection.
- Entre le 18 novembre et le 4 décembre, une troisième phase de concertation a été lancée afin de permettre aux Bouscatais de procéder au vote afin de choisir parmi les projets retenus.

À l'issue du vote, les projets lauréats seront intégrés dans le budget de la collectivité et démarreront au cours de l'année suivante.

- **2024, ANNÉE OLYMPIQUE**

Le jeudi 23 mai 2024 est une date qui restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui étaient présents ce jour-là à l'hippodrome du Bouscat pour assister au relais de la flamme olympique. C'est un grand moment de communion et de ferveur qui a uni les 3000 spectateurs ainsi que les enfants, enseignants, parents d'élèves et collègues du Bouscat, les associations sportives bouscataises et le Comité d'Organisation Paris 2024 autour de ce rendez-vous historique.

Depuis son engagement en 2020 dans le Label Terre de Jeux 2024, la Ville a maintenu la « flamme » en proposant de nombreux événements sportifs toute l'année (vacances sportives, semaine olympique et paralympique, exposition « histoire, sport et citoyenneté », événement « faites du sport » dans toutes les écoles du Bouscat, etc.). En parallèle, au cours de l'été, plusieurs temps forts ont été organisés avec une journée Olympique à la plaine des Ecus pour les enfants des accueils de loisirs et pour dizaine de jeunes Bouscatais comme assister à une épreuve de football de Paris 2024, au stade Matmut.

- **INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA ZONE GODARD**

Le 20 juin, la Ville du Bouscat et ses partenaires dont La Fab et Bordeaux Métropole ont inauguré l'extension de la zone d'activités de Godard. Localisé à proximité du centre-ville du Bouscat, adossé à la ligne verte Bruges – Le Bouscat, le projet a consisté en l'extension de la zone d'activités Godard. Située rue du Parc, la zone d'activités historique s'étend sur 12 000 m² et compte une dizaine d'entreprises parmi lesquelles l'imprimerie Pujol, La Baratte Bordelaise (Beurre de Bordeaux), K2 Energies, Elior, Cemonet Aquitaine (Service de nettoyage), Aquicardia (défibrillateurs cardiaques). Elle draine une centaine d'emplois.

Conçu pour accueillir des activités à dominante agro-industrielle, le projet abrite déjà les locaux de 5 entreprises locales issues de domaines variés : sérigraphie sur verre (Bouteille d'Eauteur), caviste (Chai Mica), conserverie (Conserves parallèles), mode (Sahoma Shop), archéologie (Hadès) et prochainement de la préparation pour la restauration. Une cinquantaine de personnes travaillent sur site.

Les entreprises sélectionnées ont toutes une dimension sociétale et/ou environnementale avérée.

Une cellule d'environ 350m² est encore disponible à la commercialisation.

- **LANCEMENT DES TRAVAUX POUR L'EHPAD « LES BALCONS DE TIVOLI »**

Conçu par TLR Architecture, le projet de reconstruction de l'Ehpad « Les Balcons de Tivoli » est né du constat de la vétusté du bâtiment actuel mais également afin de répondre aux nouvelles normes environnementales et pour adapter l'espace au confort

et la sécurité des résidents. Il a également pour objectif de répondre aux besoins spécifiques de soins et d'améliorer la qualité de vie au travail grâce à une conception optimale des espaces.

La première pierre a été posée au début de l'année 2024.

Le nouveau bâtiment accueillera 204 résidents dans 204 chambres individuelles et sera composé de petites unités de 10 logements individuels pour offrir un haut niveau d'accompagnement à ce public spécifique. En parallèle, un travail en étroite collaboration avec le Relais Petite Enfance de la Ville a été mené afin que soit intégré au sein du nouvel EHPAD une MAM (Maison d'assistant Maternel) intergénérationnelle. Adjacent à l'espace de vie des résidents, ce nouvel espace accueillera d'ici 2025, enfants et assistants maternels.

Les résidents intégreront le nouveau bâtiment à l'horizon 2025.

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE

La participation citoyenne

L'exercice de la participation citoyenne se décline au Bouscat depuis de nombreuses années au travers de divers outils et instances qui contribuent au dialogue entre les acteurs du territoire et constituent les bases d'une gouvernance partagée : réunions publiques, réunions de quartier, réunions thématiques, ateliers du quotidien, forum de la communauté éducative, l'AGORA et cette année, une nouveauté, le lancement du 1^{er} budget participatif...

La collectivité a fréquemment recours aux différents dispositifs existants pour améliorer le service rendu aux usagers, pour éclairer les décisions et d'une manière générale pour favoriser une vie locale au plus près des besoins des Bouscatais.

En 2024, plusieurs rendez-vous de concertation ont été organisés afin de poursuivre le travail engagé avec les Bouscatais :

- A travers la démarche « **Le Bouscat 2030** », les habitants des places Gourribon et Blaise Pascal ont été sollicités pour réfléchir au devenir de ces espaces communs, attendant à leur habitation. A ce titre, plusieurs réunions de concertation et de travail ont été menées entre 2023 et 2024 et ont abouti au réaménagement de ces places : densification de la végétalisation, redéfinition des espaces, aménagement d'aires de jeux, cheminements doux, terrain de pétanque, mobilier urbain, table de ping-pong, sécurisation des espaces, etc. Les travaux ont débuté en 2024.
- Au cours du premier trimestre, **le cycle des réunions publiques de quartier** s'est poursuivi avec la réunion du quartier Jean-Jaurès/Providence
- Annoncé lors du Conseil Municipal du 2 avril 2024, **le premier budget participatif du Bouscat a été lancé**. 30 000€ ont été attribués afin que les Bouscatais proposent et choisissent des projets pour leur quartier. Plusieurs phases de concertation ont été organisées jusqu'au vote des projets retenus.
- En septembre 2024 : **La grande réunion publique annuelle** a permis de faire un point d'étape sur les projets réalisés et les projets en cours mais également de rencontrer les habitants et échanger sur différents sujets

Focus sur les projets sur lesquels les Bouscatais ont été concertés au cours de l'année 2024 :

Le jardin des utopies : une belle expérience de co-construction avec les habitants

Le Jardin des Utopies représente un exemple de co-construction avec les habitants en 2024.

20 seniors se sont mobilisés pour construire ce projet avec le pôle sénior. Ils ont réalisé une quarantaine d'ateliers et 10 chantiers participatifs.

Le projet a été imaginé par ces mêmes habitants motivés et investis, ils ont conçu la maquette, puis ont réalisé grandeur nature ce magnifique projet avec l'aide d'un collectif d'architecte CMDO.

Les habitants pourront s'approprier au printemps 2025 ce lieu de cohésion sociale et de partage entièrement végétalisé, installé à proximité immédiate du bâtiment du CCAS.

La construction du projet de cohésion sociale du Bouscat

Au cours du dernier trimestre de l'année 2023, une "équipe projet" s'est constituée pour travailler sur un nouveau projet de cohésion sociale, une équipe pluridisciplinaire pour couvrir le spectre de la cohésion sociale.

« L'équipe projet » part d'un constat commun, dans le contexte actuel, la mutualisation des moyens, des compétences et des ressources est la seule voie possible pour développer des services sans pour autant générer de coûts exponentiels. Pour se faire, il devient indispensable de s'appuyer sur tous les acteurs locaux et de développer le pouvoir d'agir des habitants. Ces deux leitmotivs deviennent alors les pivots d'un projet en construction : le projet de cohésion sociale 2025-2029 du Bouscat.

En 2024, un diagnostic territorial est réalisé à partir d'un triptyque d'outils :

1. Une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) pour un portrait chiffré des bouscatais ;
2. Des BouscatTerritoires avec la participation de 50 professionnels autour d'ateliers de réflexion ;
3. Une démarche de concertation élargie réalisée en externe avec "les actionneurs"

En effet, dans le cadre de son engagement continu pour une offre de services adaptée aux enjeux sociaux du territoire, la ville du Bouscat a réalisé une concertation auprès de ses habitants pour recueillir les représentations et les perceptions des Bouscataises et des Bouscatais sur la qualité du vivre-ensemble au Bouscat.

Des registres de contribution ont été disposés dans des endroits stratégiques de la ville pour interroger les habitants. Des temps d'"aller-vers", réalisé par un prestataire externe ont permis le recueil de la parole citoyenne. Un questionnaire en ligne, diffusé grâce à la CAF et canaux de communication de la ville a permis de recueillir plus finement la parole des habitants.

Au total ce sont :

- 86 entretiens réalisés dans le cadre de l'aller-vers,
- 586 répondants au questionnaire,
- 46 contributions sur les registres.

Les informations recueillies ont toutes nourri le projet de cohésion sociale, véritable feuille de route pour les acteurs de la vie sociale du Bouscat.

A partir de ce diagnostic, "l'équipe projet" continue à explorer ce modèle de copilotage du projet, en proposant des ateliers de travail ou de participation des habitants, au réseau d'acteurs respectifs de chacun, et selon les modalités les plus appropriées à son contexte.

La synthèse de ces travaux et les propositions de tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la réflexion sont retranscrits dans ce projet de cohésion sociale, déclinés ainsi :

- **Trois ambitions**
- **Deux axes transversaux,**
- **Trente-deux objectifs.**

Les trois grandes ambitions sont pensées comme des finalités, un résultat idéal à atteindre :

- **AMBITION 1 : TOUS LES HABITANTS ONT ACCES A L'INFORMATION ET AUX SERVICES DU TERRITOIRE**
- **AMBITION 2 : LES SITUATIONS DE VULNERABILITE SONT REPEREES ET ACCOMPAGNEES**
- **AMBITION 3 : LA COHESION, LE LIEN SOCIAL ET INTERGENERATIONNEL SE VIVENT EN PROMIXITE, AU CŒUR DES QUARTIERS, DANS L'ESPACE PUBLIC**

Des objectifs stratégiques et opérationnels sont proposés pour chaque ambition. La mise en œuvre du projet est définie autour de trois façons d'agir :

- Capitaliser sur
- Transformer
- Innover

Un pilote est identifié, référent de la mise en œuvre de chaque objectif.

Enfin, les axes transversaux représentent la philosophie du projet, tel un fil rouge :

- **CHACUN TROUVE SA PLACE ET PEUT ETRE ACTEUR DE LA CITE**
- **UN RESEAU LOCAL FORT SUR LEQUEL S'APPUYER**

La convention et le lancement des projets auront lieu au cours de l'année 2025.

Le Forum de la communauté éducative

L'année 2024 a été rythmée par la construction du prochain PEDT (Projet Éducatif de Territoire) 2025-2029 « Génération Alpha », feuille de route de la jeunesse bouscataise. A cette occasion, cette instance a réuni l'ensemble des acteurs qui composent la communauté éducative du territoire autour d'ateliers et d'échanges pour collaborer à son écriture mais également pour dresser un bilan des actions inscrites dans le 1^{er} volet. Ainsi, les acteurs institutionnels tels que l'Éducation Nationale, la CAF et les partenaires tels que les centres sociaux Le Carrousel et Ricochet ont travaillé ensemble afin de réfléchir au nouvel opus et aux futures actions menées en faveur des jeunes Bouscatais, de la maternelle aux jeunes adultes.

« Génération Alpha » numéro 2, verra le jour en 2025.

Les élus du Conseil Municipal des enfants poursuivent le travail engagé

Au cours de l'année 2024, deuxième année de leur mandat, les petits élus du Conseil Municipal ont finalisé les projets imaginés lors de l'année précédente au sein des commissions thématiques dédiées :

- **Commission « Ville de demain »** : Création d'une carte à hauteur d'enfants avec les lieux emblématiques situés dans chaque quartier du Bouscat
- **Commission « Ville écocitoyenne »** : Réalisation d'une bande-dessinée autour de la sensibilisation à l'environnement
- **Commission « Ville solidaire »** : Organisation d'une « fête des enfants »
- **Commission « Ville sportive »** : Organisation d'un tournoi inter-école pour la Journée Olympique et préparation d'un challenge des écoles (mis en œuvre pour les élus du CME du prochain mandat)

Ils ont également participé à de nombreux événements de la ville, comme lors du marché de Noël ou la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

- ANIMATION, VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Un tissu associatif dynamique

La ville du Bouscat est riche de son tissu associatif dense, varié et dynamique qui contribue jour après jour à tisser du lien social, à favoriser la rencontre entre les individus, les générations, les quartiers. Il participe à la dynamique de la vie locale et à la vie de la cité.

En 2024, ce sont 117 associations référencées qui jouent ce rôle déterminant dans l'équilibre social de la ville. À cet égard, elles ont vocation à être des lieux d'expression, de valorisation de l'engagement bénévole et de réflexions indépendamment des champs sectoriels qu'elles occupent. Partenaires de l'équilibre de la communauté civique et citoyenne, elles sont un corps à part entière qui contribue à la volonté de démocratie de proximité et de projets. Véritable poumon d'une ville solidaire et généreuse, les associations du Bouscat, riches, dynamiques et diversifiées sont des acteurs fondamentaux et incontournables de la vie de la commune.

Plusieurs rendez-vous ont rythmé la vie associative bouscataise en 2024 :

- **Le pique-nique des bénévoles** : En juin 2024, il s'agit de la dernière rencontre avant les vacances d'été. Ce rendez-vous est l'occasion de partager un repas festif et convivial avec tous les bénévoles au Parc de la Chêneraie.
- **Le Téléthon** : 6 et 7 décembre 2024. Plus de 25 associations du Bouscat se fédèrent chaque année autour de cette cause nationale pour organiser des événements.

- **Les associations bouscатаises** prennent part également tout au long de l'année aux différents événements de la Ville : Salon du Livre Jeunesse, fête des jardins, journée des arts de l'école de musique, fête de la musique, feu d'artifice de la Fête Nationale et marché de Noël.

Quelques nouveautés en 2024 :

- Les rendez-vous des présidents d'associations se nomment depuis 2024 « **le Rendez-vous de la vie associative** ». Les thématiques proposées sont désormais en lien avec les grands projets de la ville et deviennent interactifs et participatifs.
- **La Fête du sport** se déroule depuis 2024 lors du Forum des associations à la rentrée de septembre

EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Depuis plusieurs années, la ville du Bouscat met en œuvre de nombreuses actions en faveur des valeurs de l'olympisme qui s'inscrivent à la fois dans les enjeux « sport et santé » du Bouscat 2030 et dans les objectifs du label « Terre de jeux 2024 ».

Les élèves et jeunes sportifs bouscатаis ainsi que les associations sportives du territoire associés et investis dans ce dispositif depuis le début, ont été invités au cours de l'année à poursuivre le travail déjà entamé à travers une programmation riche et éclectique autour de « l'émotion des Jeux » et de l'aventure olympique et paralympique.

Un printemps olympique pour les petits Bouscатаis

Depuis 3 ans, la ville du Bouscat organise la Semaine Olympique et Paralympique dont l'objectif principal est de promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs sportives et citoyennes. A cet égard, les services de la Ville se sont mobilisés à différentes échelles afin que les petits Bouscатаis participent à cet événement, programmé du 2 au 6 avril 2024. Près 300 élèves issus des écoles élémentaires du Bouscat ont découvert différentes disciplines olympiques et paralympiques telles que la boccia (sport de boules apparenté à la pétanque), le goalball (sport de ballon pratiqué par les personnes déficientes visuelles), l'escrime, le tir à l'arc ou le volley assis. Certains ont eu également la chance de rencontrer des paralympiens et des champions de tir à l'arc mal voyants.

Dans la continuité de cette semaine, d'autres actions ont été proposées lors des temps méridiens, dans les accueils périscolaires ou dans les accueils de loisirs : Soirée famille avec compétitions sportives à la maternelle Chenille Verte, un carnaval sur le thème des JO à la maternelle de l'Ermitage ou des olympiades dans les accueils de loisirs Jean-Jaurès.

Cap sur la journée olympique !

Fort du succès rencontré lors de la deuxième édition organisée le même jour l'année dernière, les jeunes élus du Conseil Municipal des enfants, membres de la commission « ville sportive » ont proposé de reconduire cette journée olympique et paralympique qui s'est déroulée le 21 juin (le 23 juin tombant un dimanche en 2024). Pour rappel, cette manifestation internationale créée en 1948 vise à promouvoir les valeurs olympiques le

même jour, partout dans le monde autour de trois grands piliers : bouger, apprendre et découvrir.

Le Bouscat, relais de la flamme olympique

Le 23 mai 2024, la ville du Bouscat a accueilli la Flamme Olympique, à l'Hippodrome. Un événement d'envergure qui a réuni près de 3000 personnes.

La flamme olympique est arrivée à 9h20 au Bouscat et en est repartie à 9h40 en direction de Mérignac. A ce titre, l'ensemble des Bouscatais ont été conviés à prendre part à cet événement et partager ce moment unique.

A l'instar de cet événement fédérateur, un travail a été mené de concert avec les forces du territoire telles que les associations, les centres sociaux ou la Maison Sport Santé de Bordeaux Métropole afin d'animer un petit village sportif à destination des petits Bouscatais. En effet, près de 500 enfants issus de l'ensemble des établissements scolaires de la Ville ont été invités à participer aux festivités olympiques et à vivre cette expérience haute en couleur.

D'autres rendez-vous pour célébrer les Jeux ont été également organisés :

- Le 26 juillet, une journée dédiée pour fêter l'ouverture des Jeux a été proposée au sein de l'ensemble des accueils de loisirs au stade des écus
- Les 30 et 31 juillet, des enfants de l'accueil de loisirs se sont rendus au stade Matmut Atlantique pour assister à deux épreuves éliminatoires de football masculin et féminin.

2024, une année d'exception !

Comme tous les ans, la ville du Bouscat propose de nombreuses animations, grands rendez-vous et événements annuels au cœur des différents quartiers et au rythme des saisons. De nombreuses thématiques sont mises à l'honneur et sont tournées vers toutes les générations.

Le début de l'année a été marqué par l'organisation de la première cérémonie des vœux à la population. A cette occasion, l'équipe municipale et l'ensemble des Bouscatais ont pu partager un moment convivial et célébrer ensemble le début de l'année 2024.

Au cours du premier trimestre, la 2^{ème} édition du forum des métiers de demain a été organisée autour des métiers de l'artisanat et le salon jobs d'été a permis d'accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emploi saisonnier. La cérémonie des décorés du travail a permis de mettre en lumière les médaillés du travail et l'emblématique Salon du livre Jeunesse autour du thème « extraordinaire forêt » s'est déroulé pour le plaisir des petits et des grands pour sa 23^{ème} édition.

La Fête des Jardins, événement signature du printemps a célébré la nature sous toutes ses formes lors de sa 13^{ème} édition. Une programmation riche avec des nouveautés en 2024 : Balançoire catapulte dans les platanes du parc l'Ermitage, départ du Mai à vélo et animations autour du déploiement du tri des biodéchets à la source ont été proposés.

Le printemps a également été marqué par un nouveau rendez-vous afin que les habitants puissent rencontrer leurs élus, intitulé « Rencontrer vos élus ». A cette occasion, les

services et les élus ont pu accueillir les Bouscatais qui souhaitent aborder les projets en cours ou poser des questions sur des thématiques qui touchent leur quotidien.

Un évènement pas comme les autres s'est invité sur le territoire bouscatais à l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024. En effet, la Ville du Bouscat a eu l'honneur d'accueillir la flamme olympique à l'Hippodrome.

La Fête de la Musique s'est déroulée au Parc de la Chêneraie le 21 juin, et les évènements de l'Été Métropolitain ainsi que le traditionnel bal du 12 juillet ont animé l'été des Bouscatais et des Bouscатаises.

La rentrée bouscataise a été marquée par une nouveauté. Le forum des associations a accueilli en parallèle la fête du sport, permettant aux associations sportives de proposer des initiations aux Bouscatais, désireux de découvrir les différentes disciplines proposées sur le territoire. L'occasion de mettre en lumière la diversité et le dynamisme du tissu associatif bouscatais.

La cérémonie d'accueil des nouveaux Bouscatais, les repas de rue, la grande réunion publique annuelle la semaine bleue, le mois Octobre Rose, la participation à la Quinzaine de l'égalité et de la diversité et la 3^{ème} édition des métiers en uniforme ont été organisés au cours de l'automne et ce sont le Salon de la Création et le Marché de Noël qui ont clôturé l'année en beauté en faisant la part belle aux festivités de fin d'année.

Des animations Nature en ville

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine naturel, la ville a proposé plusieurs animations autour de la Nature en ville. Les espaces naturels de la Ville ont pu ainsi être mis en lumière et permettre à de nombreux habitants de découvrir ces différents lieux situés au cœur des quartiers bouscatais.

Ces actions ont permis de sensibiliser différents publics au cours de l'année 2024 :

- En février : un atelier « taille des fruitiers » a été proposé au verger municipal
- En octobre : une balade en partenariat avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) dans le bois du Bouscat autour de la thématique « les habitants des arbres » a été animée
- En décembre : des animations ont été proposées à l'occasion de la Semaine de l'arbre au sein des classes du Bouscat ; une distribution de plants d'arbres fruitiers en partenariat avec Bordeaux Métropole a été réalisée et une animation « taille et élagage » avec des professionnels a été proposée au parc Marceau.

La Maison de la vie écocitoyenne : les 3R toute l'année

Dans le cadre de la programmation de la Maison de la Vie Écocitoyenne, plusieurs temps forts sur le thème du réemploi et de la réparation sont organisés chaque année. Parmi eux, un fait la part belle aux 3R : le Repair café.

Réparer ensemble les objets plutôt que de les jeter, c'est le principe du Repair café. Originaire des Pays-Bas, ce concept s'est implanté dans le Sud-Ouest grâce à la création

de l'association Repair café Bordeaux. Des réparateurs bénévoles mettent leurs compétences à la disposition de toute personne apportant un objet en panne ou cassé. Le Repair café vise à lutter contre l'obsolescence, à prolonger la durée de vie des objets offrant ainsi une alternative au rachat systématique. Le principe de coopération des ateliers favorise les échanges, le lien, entre les réparateurs et le public. Ils sont programmés deux fois par an à La Source, au mois de juin et au mois de novembre et connaissent un succès grandissant.

Grâce au partenariat avec l'association Repair café Bordeaux, en 2024 ce sont plus d'une centaine d'objets réparés et près de 150 kg de déchets évités.

Initié en septembre 2023, *Faites de la récup'* est un événement porté par la Maison de la Vie Écocitoyenne qui vise également à sensibiliser le grand public aux 3R (Réemploi, réparation et recyclage) et aux enjeux associés (impact, finitude des ressources,...). Au travers d'ateliers pratiques l'objectif est d'engager les Bouscatais dans une démarche résiliente en mettant « les mains à la pâte » pour customiser, bricoler, upcycler des objets du quotidien et leur donner une seconde vie. Ancrer les animations de la Maison de la Vie Écocitoyenne dans les événements de la vie locale était un des autres objectifs prioritaires de cette action pour aller à la rencontre de tous les publics en proposant des temps forts hors les murs. C'est pourquoi *Faites de la Récup'* s'installe au cœur du marché dominical et du traditionnel vide-grenier de rentrée. Un événement qui sera renouvelé en 2025 en s'appuyant sur de nouveaux partenariats.

- VIE CULTURELLE

Événements marquants et nouveautés en 2024

A LA MEDIATHEQUE :

Thématique annuelle

Une thématique annuelle a été instaurée pour enrichir la programmation culturelle de la médiathèque et favoriser une cohérence et une visibilité accrues des actions proposées tout au long de l'année. C'est le thème de la mer qui a été retenu comme fil conducteur. Source d'imaginaire, d'évasion, mais aussi de questionnements sur l'environnement, la mer a inspiré une programmation riche et variée tout au long de la saison. En septembre, en ouverture de cette thématique, la médiathèque a eu l'honneur d'accueillir la navigatrice et autrice Isabelle Autissier, pour une rencontre mêlant témoignage, récit de voyage et contes maritimes.

Café Philo

L'année a été marquée par la création d'un Café Philo en partenariat avec le centre de diffusion scientifique GéoDock de Pessac. Animé par deux bibliothécaires spécialisées, ce nouveau rendez-vous ouvert à tous vise à encourager les participants à réfléchir à une question d'actualité à partir d'un point de vue philosophique, à écouter d'autres points de vue, à mettre la philosophie à portée de tous et à exercer leur esprit critique dans un climat bienveillant et convivial. Cette initiative contribue à faire de la médiathèque un lieu vivant de réflexion, de débat, de partage et d'émancipation intellectuelle.

Contrat Territoire Lecture (CTL)

La signature d'un **Contrat Territoire Lecture (CTL)** avec la **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)** a constitué un temps fort de l'année 2024. Conclu pour une durée de trois ans, ce partenariat s'inscrit dans une volonté partagée de réduire les inégalités d'accès à la culture et de promouvoir la lecture comme pratique culturelle essentielle. Le CTL permet à la médiathèque de renforcer **ses actions culturelles**, de tisser de nouveaux partenariats, de développer son offre Hors les murs et d'élargir ses publics. Il constitue un levier stratégique pour inscrire la médiathèque comme un acteur incontournable du vivre-ensemble et de l'animation culturelle du territoire.

A L'ÉCOLE DE MUSIQUE :

Déploiement de la phase 2 des CHAM en école élémentaire (école Lafon Féline)

Depuis la rentrée de septembre 2024, le cursus des classes à horaires aménagés musique s'étend désormais de la classe de CE1 jusqu'à la 3ème.

Organisation d'une Masterclass d'improvisation et d'un concert public dédié aux instruments de cuivre à l'Ermitage-Compostelle, avec le célèbre tubiste François Thuillier

Cette journée ouverte à tous les publics est le fruit d'un partenariat avec le Brass Band "Côtes & Cuivres" et l'école des Arts de Floirac.

Échanges internationaux entre les Big Band de Differdange au Luxembourg et du Bouscat

Un rendez-vous placé sous le signe de l'ouverture culturelle a eu lieu lors des échanges internationaux entre les Big Band de Differdange au Luxembourg et du Bouscat. En plus des concerts dans les deux villes, plusieurs masterclasses de Jazz ont eu lieu sous la direction des professeurs issus de George Mason University à Washington D.C. (États-Unis).

Avant-Scène de Jazz animée par les élèves

La mise en avant des pratiques amateurs au sein de l'école de musique s'est traduite par une prestation des élèves lors de l'avant-Scène du concert de jazz proposé par les *Claribol Stompers*, le 11 octobre 2024 à la Source.

- Quelques chiffres clefs pour l'année 2024 :

- **475 élèves inscrits, dont 85 élèves en Classes à Horaires Aménagés Musique.**
- En 2024, les élèves et les enseignants ont participé à **29 évènements** tels que les auditions, les spectacles, le passage de la flamme des Jeux Olympiques à l'hippodrome, les Journées Européennes du Patrimoine, les masterclasses, les scènes ouvertes et les conférences musicales.
- Achat de **24 instruments à vents et à cordes d'occasion**, restaurés par des luthiers de Bordeaux et de Lyon, un investissement éco-responsable pour développer la pratique musicale en milieu scolaire.

POUR LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES :

Interventions d'artistes lyriques dans les crèches

Les Direction des Affaires culturelles et de la Petite enfance ont travaillé conjointement pour faire intervenir des artistes lyriques dans les crèches municipales, offrant ainsi aux tout-petits une expérience artistique riche et sensible. Le projet « Graines de voix », axé sur l'éveil sensoriel et la découverte des sons, a été mené en partenariat avec la compagnie bordelaise Éclats, artiste complice de la saison 2024/2025. Cette initiative a renforcé les synergies entre culture et petite enfance.

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE

Prévention, sécurité et stationnement assurés par le service de la police municipale

Le service de la police du Bouscat demeure résolument engagé en faveur de la sécurité, avec la mise en place en 2024 du Centre de Surveillance Urbaine Passif. Ce dispositif repose sur un réseau de quarante caméras installées sur le territoire communal. Il s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention, de sécurisation de l'espace public et de soutien aux investigations.

D'autre part, la police municipale participe activement aux travaux du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette instance de veille de la délinquance sur la commune permet de mieux appréhender les problématiques rencontrées sur le territoire et d'échanger avec les différents partenaires. Il permet le déploiement d'actions concrètes en adéquation avec les préoccupations des Bouscatais.

Au cœur de la vie locale, la police municipale s'attache à offrir un service de proximité réactif et de qualité. Par leur présence quotidienne sur le terrain, les agents assurent un lien direct avec la population, répondant avec professionnalisme aux attentes des administrés. De ce fait, ils garantissent le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques aux bouscatais.

Ainsi, en 2024, ils ont émis 2474 mains courantes, répondu à 4864 sollicitations (appels, accueil et courriers), traité 579 objets perdus et 187 Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) et délivré 320 attestations de participation à la formation sur piste sécurité routière.

Ils ont également traité 520 demandes de souscription au stationnement et 2493 Forfaits post-stationnement (FPS) et 5158 Procès-verbaux électroniques (PVe) ont été émis au cours de cette même année.

Certification d'identité numérique

Afin de faciliter et simplifier les démarches administratives des usagers, il est proposé depuis le 2 mai 2024, la certification de l'identité numérique à partir de France Identité. La certification de l'identité numérique s'obtient après une vérification d'identité, par comparaison d'empreintes avec celles présentes dans le titre d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte nationale d'identité rattachée au compte.

[France Identité](#) est une application mobile développée par l'État qui permet de prouver son identité en ligne, de façon simple et sécurisée, afin de lutter contre les risques d'usurpation d'identité.

Avec cette application, il est désormais possible d'enregistrer sur son téléphone portable une version numérique de sa carte d'identité électronique que l'on peut ensuite faire certifier en mairie.

France identité est la seule identité numérique certifiée au plus haut niveau de sécurité.

L'identité numérique certifiée en mairie permet de :

- Générer un justificatif d'identité à usage unique permettant de remplacer les photocopies de titre d'identité par un document sécurisé pour éviter les fraudes.
- Donner une procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections (*valable dès les élections européennes de juin 2024*). L'identité est vérifiée en ligne via France Identité sans avoir à se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie pour vérifier son identité lors du processus de demande de procuration sur le site maprocuration.gouv.fr

Un espace de vie skatable à la Plaine des écus

Depuis plusieurs années, la Ville offre de nombreuses infrastructures réparties sur le territoire, afin de permettre à tous les Bouscatais d'accéder à la pratique sportive de son choix. Depuis 2020, la Ville a engagé de nombreux projets structurants dont l'espace de vie skatable qui sera positionné au cœur de la Plaine des familles et des sports. Ce projet s'intègre dans une réflexion engagée dans le cadre du Bouscat 2030 sur la place du skate dans la ville et la création d'un skatepark, équipement dédié à la pratique et lieu de socialisation.

Les avancées du projet

En 2024, le projet a été présenté plusieurs fois à l'occasion de réunions publiques.

- Entre les mois de janvier et juin 2024, l'équipe de maîtrise d'œuvre a élaboré le projet
- En juillet, le permis d'aménager a été déposé par la Ville
- En septembre, la consultation dédiée au marché de travaux a été lancée.

Des nouveaux aménagements de voirie

En 2024, des mesures visant à créer un espace urbain plus serein et adapté à tous les usages de l'ensemble des Bouscatais ont été déployées. Parmi ces initiatives, des zones de circulation apaisées ont été introduites dans les quartiers de la Ville, les abords des écoles ont été sécurisés, et des aménagements offrant une meilleure lisibilité du partage de l'espace public ont été créés. Parmi elles :

- La rue Bonnaous

Imaginée sous la bannière du projet du Bouscat 2030, les travaux de la rue Bonnaous ont été réalisés au cours de l'année 2024 : zones de rencontres, nouveaux aménagements paysagers, places de stationnement enherbées, cette vélo-rue à sens unique a permis de transformer cet axe en une voie apaisée au service des mobilités douces. La 2^{ème} partie des travaux sera réalisée au cours de l'année 2025.

- **L'avenue Maréchal Lattre de Tassigny** a également été réaménagée afin de favoriser le partage de la voirie entre les différents usages : Création d'une aire piétonne et de deux pistes cyclables, travaux de sécurisation des carrefours et des plateaux surélevés.

- **Les rues Mandel et Châteaubriand** ont également fait l'objet de transformations. Ainsi, au printemps 2024, des zones de rencontre dites « zone 20 » ont été

déployées conciliant un meilleur partage de la route par les différents utilisateurs. En instaurant un environnement apaisé, ces aménagements adaptés et végétalisés permettent de tenir compte des spécificités et de la configuration du quartier. Les travaux ont été réalisés en 2024 et la végétalisation sera effectuée en 2025.

- **Le giratoire Victor Hugo/ Raymond Ducourneau** a été aménagé afin de fluidifier la circulation de l'avenue Victor Hugo.
- Les travaux de réaménagement du **parking Jules Ferry** et de **l'impasse Bossuet** ont débuté au cours de l'automne 2024 (Restructuration des places de stationnement, végétalisation et création d'une zone de rencontre) et se poursuivront en 2025.

Des micro-forêts au Bouscat

Lancée en 2020, l'opération « Plantons 1 000 000 d'arbres » a pour objectif afin de planter un million d'arbres sur le territoire métropolitain, répartis sur une décennie. Ce dispositif a plusieurs objectifs : améliorer la qualité de l'air, lutter contre les îlots de chaleur et rafraîchir la ville, et favoriser la biodiversité en ville.

En 2024, près de 1000 arbres et/ou jeunes arbustes ont été plantés sur le territoire bouscatais répartis entre le parc de la Chêneraie à proximité de l'Ecole de Musique, et derrière le terrain de basket de la salle Bernard de la Filolie. En parallèle, une étude a été menée en vue d'une nouvelle plantation, envisagée sur le chemin des courses, en 2025.

Déploiement des points d'apport volontaire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent proposer à l'ensemble des habitants, une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Pour cela, Bordeaux Métropole en concertation avec la Ville a mis en œuvre une offre de services élargie afin de répondre à l'ensemble des besoins des Bouscatais.

Pour ce faire, des bacs « point d'apport volontaire » installés sur la voirie, ont été déployés dans tous les quartiers du Bouscat.

- Près de 40 bornes ont été installées sur le territoire bouscatais et 66 au total le seront d'ici à 2026

Dans un même temps, une campagne de sensibilisation à plusieurs échelles a été proposée au cours de l'année aux Bouscatais afin de les accompagner dans la mise en place et l'utilisation de ces nouveaux équipements.

Lancement des opérations broyage

Le broyage a pour objectif de réduire le volume des déchets verts et permet de les utiliser en paillage ou en compostage. Il permet également de valoriser les tailles de haies, branches mais aussi de réduire le volume de déchets verts collectés. Afin d'encourager cette pratique en faveur de la transition écologique, la ville du Bouscat en partenariat avec Bordeaux Métropole a proposé deux opérations de broyage aux Bouscatais au cours de l'année 2024.

La première opération lancée en mars a permis de collecter 10 m³ de broyat et celle de novembre, près de 60 m³.

A cette occasion, l'ensemble des habitants pouvaient s'ils le souhaitaient, récupérer du broyat une fois la collecte et le broyage effectués.

Les jardins partagés de Godard

Afin de redonner vie à cet espace de nature situé au cœur du quartier Godard, la ville du Bouscat s'est inscrite dans une démarche globale visant à accompagner les futurs jardiniers à l'occasion du réaménagement des jardins partagés mais également pour favoriser les échanges et créer des synergies via une concertation élargie. Il s'agit d'un terrain mis à disposition par la commune afin que celui-ci devienne à terme un lieu de rencontre et de culture maraîchère.

L'année 2024 a consisté à choisir le bureau d'études chargé de porter le projet, rencontrer les jardiniers et propriétaires alentours mais également à réaliser du porte-à-porte auprès des habitants du quartier pour présenter le dispositif dans son ensemble. Celui-ci se poursuivra en 2025.

- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITE

Mission Jeunesse : Aller vers les jeunes et les familles en collaboration avec les partenaires territoriaux

La Mission Jeunesse, située au premier étage de La Source, a pour objectif principal d'accompagner et de soutenir les jeunes âgés de 10 à 25 ans sur notre territoire. Son action se fonde sur une approche de proximité, favorisant le lien direct avec les jeunes et leurs familles afin de répondre au mieux à leurs attentes et besoins.

Chaque semaine, l'équipe de la Mission Jeunesse se mobilise pour aller à la rencontre des jeunes et des familles dans différents lieux de vie : collèges, espaces publics, centres sociaux, médiathèque, clubs sportifs, école de musique, etc. Ces interventions permettent d'instaurer un dialogue, d'informer sur les dispositifs et services existants, d'écouter les préoccupations des jeunes et de coconstruire avec eux des projets adaptés à leurs aspirations.

Depuis 2024, les actions menées hors les murs ont connu un essor important. Afin de diversifier les modalités d'intervention et d'élargir le public touché, plusieurs dispositifs innovants ont été développés :

- Le « Blabla Thé », un temps d'échange convivial autour d'une boisson chaude, favorisant la parole libre et l'expression des besoins des jeunes et des familles.
- Le « Découvrons », des ateliers thématiques permettant de sensibiliser les jeunes à différentes questions d'actualité, d'orientation ou de développement personnel.
- La « Caravane Jaune », un dispositif mobile qui se déplace dans les quartiers et lieux de passage pour rencontrer directement les jeunes et les familles et leur proposer une information territoriale complète et actualisée.

Par ailleurs, la Mission Jeunesse est présente lors des événements majeurs de la commune pour renforcer la visibilité et l'accessibilité de ses services. Parmi ces temps forts figurent notamment le marché de Noël, la Fête des jardins, le Forum des associations et le Salon des métiers en uniforme.

Consciente de la nécessité d'accueillir régulièrement de nouveaux jeunes et de les accompagner dans leur parcours, la Mission Jeunesse organise également des rendez-vous structurants tout au long de l'année. Le forum des métiers de demain constitue un moment privilégié d'information et de découverte, en lien avec les professionnels, les établissements de formation et les collèges. L'opération Jobs d'été vise à faciliter l'accès à des emplois saisonniers pour les jeunes, la Quinzaine de l'Égalité, événement important dédié à la promotion des valeurs d'égalité, de respect et de lutte contre les discriminations, tandis que le forum santé permet de sensibiliser sur les thématiques liées au bien-être et à la prévention.

L'accompagnement des jeunes dans leurs choix d'orientation et d'insertion professionnelle est une mission centrale. La Mission Jeunesse propose ainsi :

- Des ateliers de découverte des métiers, permettant aux jeunes d'explorer différents secteurs professionnels et d'échanger avec des intervenants spécialisés.
- Un accompagnement financier et méthodologique pour passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le PSC1 (Prévention et Secours Civiques

de niveau 1), offrant des compétences utiles tant sur le plan personnel que professionnel.

- Un soutien individualisé dans la rédaction de CV, la préparation aux entretiens, la recherche de stages ou d'emplois, afin de renforcer l'autonomie des jeunes dans leurs démarches.

Grâce à cette approche globale et partenariale, la Mission Jeunesse constitue un véritable espace ressource et un levier d'émancipation pour les jeunes du territoire, en favorisant leur inclusion sociale, éducative et professionnelle.

Le RPE, porte d'entrée des familles vers l'offre d'accueil du territoire

Le Relais Petite Enfance est depuis 2024 officiellement la nouvelle porte d'entrée des familles vers l'Offre d'Accueil Petite Enfance du territoire.

- 85% des familles avec enfants de 0 à 3 ans (472 familles différentes) ont utilisé ce service dans le cadre de leur recherche d'un mode d'accueil.

Le Relais Petite Enfance développe également une offre de service à destination des 70 assistantes maternelles agréées et des enfants qu'elles accueillent.

- 63 assistants maternels sur les 70 en activité (soit 90%) sont en contact avec le RPE, sur les différentes propositions (temps d'accueil collectifs, analyse de la pratique professionnelle, temps conviviaux, accompagnement individuel, médiations...)
- 40 assistants maternels et 168 enfants différents ont fréquenté les temps d'accueil collectifs proposés par le Rpe en 2024

Une année culturelle dans les crèches municipales

Dans le cadre de sa programmation culturelle 2024/2025, la Ville a établi un partenariat privilégié entre les crèches et son artiste complice, la Cie ECLATS.

Au programme :

- Une résidence d'artiste au sein de la crèche la Passerelle durant 1 semaine pour la création du spectacle Barbotte
- La présence du plancher musical sur 2 périodes d'une semaine
- Deux journées « Graine de Voix » avec la présence de chanteuses lyriques
- Une conférence à destination du personnel des crèches sur « les super-pouvoirs de l'éveil sonore chez le tout petit »

Cette action nous permet de valoriser l'engagement N° 5 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les Mosaïques 2 : une crèche à forte dynamique inclusive

Pour soutenir l'engagement historique de cette crèche en faveur de l'inclusion, la Ville a déployé des moyens importants pour offrir un cadre sécurisant et garant d'une grande qualité d'accueil à tous les enfants :

- 1 ETP (emploi à temps plein) supplémentaire créé au 1^{er} janvier 2024, offrant un taux d'encadrement remarquable d'un professionnel pour 3,3 enfants (au lieu de 1 pour 6)

- La mise en place de séances d'analyse de la pratique professionnelle inclusive avec APIMI, en plus des séances d'analyse de la pratique classique
- Une équipe formée et accompagnée par l'IRSA (spécialiste du handicap visuel et auditif)
- Des places réservées pour des enfants ayant des besoins de santé spécifiques
- Un partenariat rapproché avec l'équipe de PMI et les professionnels de santé

Le Lieu d'Accueil Parent Enfant, un espace ressource apprécié par les familles

67 parents (dont 28 nouveaux par rapport à 2023) et 56 enfants différents ont fréquenté le lieu d'accueil parent-enfant en 2024.

Une fréquentation stable et régulière qui témoigne de l'intérêt des jeunes parents pour ce lieu ressource et convivial, niché au cœur de la Passerelle, tous les jeudis après-midi.

Un réseau parentalité actif

Afin d'instaurer une dynamique partenariale autour des questions de soutien et d'accompagnement des parents sur le Bouscat, la Ville (direction petite enfance et parentalité) et les deux centres sociaux, co-animent « le réseau parentalité ».

Trois fois par an, une quarantaine de professionnels et de bénévoles associatifs se réunissent pour partager leur actualité, échanger autour d'actions ou de thèmes transversaux et partager une culture commune.

La qualité de l'accompagnement des familles dépend en grande partie de la qualité des liens et de la proximité entre les acteurs du territoire. Mieux ils se connaissent plus ils s'interpellent, croisant leurs compétences au service d'un accompagnement global des familles.

En 2024, les acteurs du réseau ont travaillé sur les questions d'inclusion, de répit parental, mais également sur le projet de cohésion sociale, devenu « *Impulsion* ».

Les assistantes maternelles à l'honneur

Pour tenter d'enrayer la chute du nombre d'assistants maternels sur l'ensemble du territoire, la Ville s'est mobilisée, avec ses partenaires mais aussi et surtout les professionnels en exercice, pour promouvoir ce métier et toutes ses formes d'exercice. Les 8 juillet et 19 novembre 2024, la Ville a organisé pour la première fois la retransmission en direct du forum départemental des assistants maternels. 60 professionnels étaient présents ce samedi matin pour une matinée de conférence et d'échanges. Cet événement sera la première d'une série d'autres faisant la promotion de ce métier.

Des parents, toujours au rendez-vous des 1000 Premiers jours

Action lauréate de l'appel à projet du ministère des Solidarités en 2021, ce cycle de rendez-vous, s'est poursuivi en 2024, en partenariat avec le Réseau Girondin Petite Enfance et la CAF, avec une série sept soirées thématiques animées par Fanny BOYER, psychologue clinicienne de l'enfance et de la famille, référente du lieu d'accueil parent enfants et psychologue des crèches et Anaïs Eudier, psychomotricienne.

67 parents différents ont participé à au moins une soirée.

15/02/2024 : « PLEURS, OPPOSITION, REGRESSION... JUSQU'ICI TOUT VA BIEN ». Connaître quelques grands principes du développement de l'enfant entre 0 et 3 ans permet de mieux comprendre son comportement et ses réactions pour mieux se positionner et répondre à ses besoins essentiels.

14/03/2024 : « MAIS POURQUOI SE MET -IL DANS CET ÉTAT ? » Les tout-petits expriment leurs émotions de façon brute et sans filtre. Les récentes découvertes en neurosciences nous permettent de comprendre ce qu'il se passe physiologiquement pour l'enfant lorsqu'il est débordé par ses émotions et cela nous donne des clefs pour l'accompagner et l'apaiser.

11/04/2024 « L'ÉDUCATION BIENVEILLANTE, DE QUOI PARLE-T-ON ? » Faut-il punir ou ne pas punir son enfant ? L'isoler dans sa chambre pour qu'il réfléchisse ? tout lui expliquer ? Lui laisser le choix ? Lui imposer les nôtres ? En prenant appui sur des théories anciennes et d'autres plus récentes révélées par les neurosciences, l'intervenante répondra à toutes ces questions, exemples à l'appui.

30/05/2024 : « IL GRIMPE PARTOUT, TOUCHE A TOUT, SAUTE ET DEPLACE TOUT » Dès ses premiers déplacements, le jeune enfant part à la découverte du monde qui l'entoure. Faut-il l'encourager ou lui poser des limites ? Comment se positionner en tant que parent ou professionnel, à la maison ou à la crèche ? Comprendre les besoins moteurs du jeune enfant grâce aux apports des neurosciences permet de nous libérer de nos peurs et de nos croyances pour mieux l'accompagner dans ses expériences.

13/06/2024 : BIENTÔT LA REPRISE, BIENTOT LA RENTREE, FAUT-IL S'Y PRÉPARER ? Reprendre une activité après plusieurs mois passés avec son enfant, le confier à la crèche ou à un assistant maternel pour la première fois, préparer sa première rentrée scolaire... Autant d'étapes importantes dans lesquelles l'adulte se projette de façon plus ou moins sereine. Et l'enfant dans tout ça ? Que cela signifie-t-il pour lui ? Faut-il le « préparer » ?

19/09/2024 : « LIBEREZ LES BEBES ! » Sur le dos ou sur le ventre ? Pour ou contre le parc ? le « youpala » ? Peut-on assoir un enfant trop tôt ? Il ne se retourne pas tout seul, il n'a jamais fait de « quatre-pattes », est-ce normal ? Quelles sont les étapes du développement psychomoteur du bébé avant la marche ? Pourquoi sont-elles si importantes ? Qu'apprend-t-il ? existe-t-il un enchainement logique ? Des réponses et pistes concrètes pour accompagner au mieux votre nourrisson.

17/10/2024 : « LE MIEN FAIT DÉJÀ SES NUITS, ET LE VÔTRE ? » Comment fonctionne le cycle du sommeil chez le tout-petit ? Pourquoi certains « font leurs nuits » à 2 mois et d'autres pas ? Comment aider mon enfant à bien (s'en)dormir ?

14/11/2024 : « ÊTRE PARENT, TOUT SAUF UN JEU D'ENFANT » Quand on est parent, les jours se suivent et ne se ressemblent pas vraiment. Face à nos enfants, nous pouvons ressentir tour à tour de la joie, du bonheur, de la fierté, mais aussi de la colère, de la culpabilité, de la déception, de l'impatience ou de l'agacement. Nos émotions font les montagnes russes et c'est source d'épuisement. Comment accueillir et gérer tous ces

sentiments face à ces chères petites « éponges émotionnelles » que sont les enfants ? Pourquoi et comment prendre soin de soi en tant que parent ?

Quelques faits marquants pour la Direction Petite Enfance en 2024

- Renouvellement de la labellisation Écolo-crèche pour la Passerelle en avril 2024
- Éligibilité au bonus attractivité de la CNAF du fait de l'augmentation des salaires des agents des crèches (seule collectivité de Gironde en 2024)
- Aucune difficulté de recrutement malgré la pénurie nationale de professionnels de la petite enfance. 100% des postes pourvus.
- Accompagnement du projet de création d'un MAM au sein des Balcons de Tivoli (ouverture en septembre 2025)
- Démarrage d'un projet d'installation d'une MAM sur le quartier Champ de Courses

Et quelques chiffres clés

- 75 % de personnel diplômé (Infirmière puéricultrice, Auxiliaire de puériculture, Educateur de jeunes enfants. (Les agents titulaires d'un CAP AEPE sont qualifiés mais pas diplômés au sens de la réglementation) dans les crèches (contre 40% minimum exigé par la réglementation)
- Pour environ 700 enfants de 0 à 3 ans résidents sur la commune :
 - o 219 places financées par la Ville
 - o 204 places d'accueil individuel (ass. Maternelles)
 - o 97 places en crèche ou micro-crèche privées
 - o Soit un taux de couverture global de 74%
- 23% des enfants accueillis sont issus de foyers vivant des minimas sociaux (2024)
- 14,5% des enfants ont des parents inscrits dans des parcours d'insertion professionnelle (2024)
- 6 enfants en situation de handicap ont été accueillis en 2024 dans nos crèches
- 2 enfants en situation de handicap sont accueillis à Nuage Bleu en 2024 (convention de partenariat)

Une année record pour l'atelier lecture

En 2024, les ateliers lecture ont battu tous les records, tant sur le nombre de seniors participants que sur le nombre de classes qui ont ouvert leurs portes. Ce sont près d'une quarantaine de lectures et animées par 10 lectrices cumulées, qui se sont déroulées au cours de la période de Noël et lors du Salon du Livre Jeunesse. Cet atelier de transmission intergénérationnel s'inscrit à la fois dans les objectifs de Génération Alpha mais également dans le cadre des ambitions du pôle seniors.

2^{ème} édition pour l'opération Dragon Boat

Dans la continuité de la première édition organisée en 2023, l'opération Dragon Boat a été renouvelée en 2024 en partenariat avec l'Hôpital Suburbain et la Maison sport santé de Bordeaux Métropole. Cette année, l'objectif de l'action était d'élargir au-delà des frontières bouscataises et convier les communes voisines. Pour ce faire, les villes d'Eysines, de Saint-Médard et de Bruges ont été invitées à participer. Ainsi, pour l'occasion, une équipe intercommunale a été créée, composée de vingt payeurs (seniors de plus de 60 ans et enfants des ALSH 10/12ans), un barreur et un batteur. Pour

rappel, le dragon boat est un sport nautique d'équipe qui utilise un bateau orné d'une tête de dragon, très populaire en Asie.

Le projet a reçu la mention « Grande cause nationale » de la part de la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et a bénéficié d'une subvention de 1000€. En 2024, la « grande cause nationale » était la promotion de l'activité physique et sportive.

Trico'thé, l'action se poursuit

Lancés en 2023, les ateliers trico'thé consistent à fabriquer des couvertures, doudous, vêtements en laine ou crochet. A destination des enfants hospitalisés à domicile de l'Hôpital suburbain du Bouscat et à l'attention de patients suivis par la Ligue contre le Cancer, les 15 « tricoteuses » Bouscataises ont confectionné divers objets grâce aux dons de laine (appel aux dons renouvelé sur les réseaux sociaux de la Ville) tout au long de l'année. En 2025, d'autres projets verront le jour.

Cette action s'inscrit dans la démarche Ville Amie des aînés dans laquelle la ville du Bouscat est engagée.

Jardin'âge, une activité dédiée aux activités du jardin

Pour la 4^{ème} année consécutive, le verger Lamartine a accueilli des 12 seniors au fil des saisons à l'occasion de Jardin'âge. Eté comme hiver, ils ont appris à utiliser divers végétaux, présents au verger municipal et partager leurs astuces de jardiniers.

Au mois de mai, les participants de cet atelier ont encore une fois accueilli le temps d'une matinée, plusieurs groupes d'enfants à l'occasion de la semaine Petite Enfance pour leur faire découvrir leurs plantations et les essences présentes au Verger et les accompagner dans le cadre d'ateliers peinture sur végétaux.

Octobre rose 2024, la ville du Bouscat mobilisée

Pour la 5^{ème} année consécutive, la ville du Bouscat et le CCAS se sont mobilisés dans le cadre de la campagne nationale de prévention relative au cancer du sein. Cette opération qui se déroule tout au long du mois d'octobre a permis de collecter 910 €, remis à la Ligue contre le Cancer lors d'une cérémonie de clôture.

L'année 2024 a été marquée par diverses actions :

- Une mobilisation des commerçants du Bouscat via une campagne de communication affichée dans leurs locaux et une collecte de dons réalisée tout au long du mois d'octobre
- Une mobilisation du tissu associatif par le biais d'actions sportives (USB tennis) et créatives (décoration de la façade de l'Association des familles du Bouscat)
- Des marches roses organisées par le pôle sénior du Bouscat
- Un concert de musique classique organisé par l'Hôpital suburbain à l'Ermitage Compostelle
- Une soirée « Afterwork rose » organisée à la Passerelle en partenariat avec Ricochet, l'Hôpital suburbain et la Ligue contre le cancer
- Des campagnes de sensibilisation organisées au sein des structures petite Enfance de la Ville lors des cafés de parents
- **Une nouveauté en 2024 : Des créneaux de dépistage mis à disposition sur leur temps de travail des agentes de la ville du Bouscat à l'Hôpital suburbain du Bouscat, dont près de 60% des créneaux ont été honorés.**

Lutter contre l'isolement sénior

La Ville du Bouscat compte plus de 29 % de seniors de plus de 60 ans avec 12.5% de seniors de plus de 70 ans. En parallèle, l'Analyse des Besoins Sociaux démontre que 46% des seniors de plus de 80 ans vivent seuls. Le CCAS, via le pôle sénior est engagé dans la lutte contre l'isolement depuis 2 ans. Par le biais du travail mené par les forces présentes sur le territoire tels que les associations (AFB, Ricochet, Le Carrousel, la Croix Rouge, Fait's de cœur, etc.), la ville du Bouscat a décidé de s'inscrire à la démarche Monalisa. Celle-ci a pour objectif de repérer et d'accompagner les personnes fragiles, faire converger les actions menées sur le terrain par les différents acteurs et mailler le territoire, et faire appel aux bouscatais, désireux de participer à la lutte contre l'isolement relationnel des seniors.

En parallèle, le pôle seniors du Bouscat a proposé divers services, diverses actions et des événements phares au cours de l'année 2024:

- **Une nouveauté en 2024 : Un apéritif sénior a été organisé au parc de la Chêneraie**
- Plus de 1000 seniors ont bénéficié d'activités en faveur du maintien de l'autonomie. Cette programmation est répartie en 9 axes de l'activité physique, la santé, la culture et les loisirs créatifs.
- La semaine bleue a été de nouveau organisée du 30 septembre au 6 octobre. En partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire en lien avec le pôle seniors, de nombreuses actions ont été proposées au cours de cette semaine dédiée : repas festif au sein des résidences autonomes, un thé dansant à l'EHPAD Les Balcons de Tivoli, un café sénior à la Passerelle animé par Ricochet, des activités physiques et créatives, etc.

- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Le service prévention en action dans les services

Le service prévention est composé de deux conseillers de prévention, qui sont épaulés par un réseau d'assistants de prévention au sein de l'ensemble des directions de la Ville. Ils permettent à l'ensemble des agents de la Ville et du CCAS de signaler à la collectivité l'existence de risques professionnels.

Ils ont pour mission principale de faire vivre les Registres Santé et Sécurité au Travail mis à jour au sein de l'ensemble des services, en communiquant leur utilité à leurs collègues et en les incitant à les renseigner lorsque l'existence d'un risque professionnel est constatée. Ce réseau d'assistants de prévention vise à favoriser une meilleure remontée de l'information de terrain concernant la santé et la sécurité au travail de la Ville et du CCAS du Bouscat, et permettra d'alimenter et mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des risques professionnels, en vue d'améliorer de manière permanente les conditions de travail au sein des services de la Ville et du CCAS du Bouscat.

Les conseillers de prévention effectuent également des visites de prévention au sein des sites municipaux en vue d'envisager des aménagements de poste ou formuler des conseils en prévention.

Du temps pour penser sa pratique professionnelle à la Direction Petite Enfance

La Ville du Bouscat va au-delà des obligations réglementaires en matière de supervision en proposant :

- 3 séances par an pour les auxiliaires de puériculture de chaque crèche
- 3 séances par an pour le groupe des 8 éducatrices de jeunes enfants
- 6 séances par an de supervision managériale pour les directrices de crèche
- 6 séances (supplémentaires) par an d'analyse de la pratique professionnelle inclusive pour l'équipe de Mosaïques 2
- 3 journées pédagogiques par an pour chaque crèche

L'analyse de la pratique invite les professionnelles à interroger leurs certitudes et à se confronter aux différentes interprétations des situations vécues. Elle permet de prendre du recul, de mieux appréhender les situations, parfois complexes, et de gagner en sérénité, pour une manière de servir porteuse de sens et répondant aux besoins des publics accueillis.

Cette action valorise l'ambition de la ville pour répondre aux engagements 9 et 10 de la Charte Nationale d'Accueil de la petite enfance.

Un séminaire de mobilisation pour la Direction Éducation Jeunesse et Sport

Le traditionnel séminaire de pré-rentree a été de nouveau organisé en 2024 et a réuni l'ensemble des agents de la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport.

Cette année, les agents ont été accueillis à l'espace Darwin autour d'une visite, accompagnés par l'équipe du lieu.

Sur les 4 demi-journées, ils ont pu participer à des ateliers organisés par le service administratif de la Direction et animés par des experts, autour :

- De la transition écologique
- Du vivre ensemble et des enjeux de l'égalité fille-garçon
- Des bienfaits de l'activité sportive
- Des questions de violence

En parallèle, un grand jeu « carte aux trésors » a été organisé dans le Bouscat autour des enjeux de Génération Alpha afin de permettre aux agents de découvrir les lieux emblématiques bouscatais. Des temps de cohésion ont également été proposés.

Ce temps collectif organisé avant chaque rentrée, s'envisage dans une logique plus large d'accès à la formation, souhaitée par les élus pour valoriser les agents. L'objectif étant d'acquérir pour tous les bases d'une culture professionnelle commune, afin de devenir des acteurs efficaces du projet Génération Alpha et conscients de leur rôle de premier ordre dans la réalisation de ses objectifs.

Des actions menées dans le cadre du CLSPD

Dans le cadre la Stratégie Territoriale de Sécurité et Prévention de la Délinquance 2023-2026, il a été réalisé plusieurs actions prévues dans la stratégie, à titre d'exemple en voici quelques-unes réalisées en 2024 à travers les 6 axes :

❖ Axe 1 : Lutter contre toutes les formes d'incivilités en favorisant le bien-vivre ensemble

- Le renforcement du soutien aux deux centres sociaux Ricochet et Le Carrousel pour favoriser la cohésion sociale ;
- La réalisation de chantiers éducatifs (2 en 2024) ;
- La signature d'une convention avec le Parquet pour pouvoir réaliser des rappels à l'ordre.

❖ Axe 2 : Lutter contre toutes les formes de violences et augmenter les moyens d'accompagnement des victimes

- Un affichage systématique du violentomètre (outil de sensibilisation aux violences sexistes) dans les endroits stratégiques ;
- Un spectacle, le 21 novembre relatif aux violences conjugales ;
- Mise en place de permanences CIDFF avec un juriste venant au CCAS proposant un accompagnement juridique autour des séparations tout en menant un travail d'identification des victimes (25 personnes accompagnées dont 12 victimes de violence).

❖ Axe 3 : Lutter contre les conduites addictives et le trafic de stupéfiants

- La ville a répondu à l'appel à projet de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les drogues et les conduites addictives). Lauréate 2024, la ville a obtenu une subvention de 79 000€ pour la mise en place d'actions sur 3 ans dont les objectifs sont les suivants :
 - Créer une dynamique partenariale sur la question de la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants et former les professionnels sur cette thématique ;

- Prévenir l'entrée dans les réseaux de trafics de stupéfiants en luttant contre les idées reçues sur les trafics, en soutenant les parents et en renforçant les compétences psycho-sociales des jeunes

- Lutter contre l'image positive des réseaux et proposer des modèles alternatifs (ex. : Chantiers éducatifs) ;

- Mieux détecter les jeunes susceptibles de basculement pour leur proposer un accompagnement spécifique, favorisant l'insertion scolaire et professionnelle ;

- Repenser l'occupation de l'espace public sur les lieux concernés par les points de deal, en lien avec les habitants, les bailleurs sociaux et les partenaires du projet.

❖ Axe 4 : Faire baisser le nombre de cambriolages et d'atteintes aux biens

- Une sensibilisation des habitants via les citoyens vigilants (43 en 2024) ;

- Déploiement des deux premières phases de la vidéo surveillance ;

❖ Axe 5 : Consolider/ améliorer toutes les formes de coopération / partenariat entre les acteurs de la sécurité et de la prévention

- 9 réunions de sécurité dans l'année ;

- 3 réunions avec les citoyens vigilants ;

- 3 COTECH prévention de la délinquance secteur des Ecus : Comités Techniques dans lesquels s'échangent des informations nominatives sur une dizaine de situations ;

- 3 réunions avec les syndicats de copropriétés qui sont remerciés pour leur participation ;

- 3 réunions avec les bailleurs sociaux qui sont remerciés pour leur participation ;

- 2 réunions avec les commerçants remerciés également pour leur participation ;

- Participation au Forum de la communauté éducative ;

- 4 comités exécutifs au sein du Forum Français de la Sécurité Urbaine + Assises Territoriales

❖ Axe 6 : Anticiper pour prévenir les risques majeurs et les violences liées

- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde ;

- Création du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) consultable sur le site de la Ville ;

- 2 exercices de mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Inauguration des équipements sportifs à Champ de course

Le 24 janvier 2024, 3 nouveaux équipements sportifs ont été inaugurés à Champ de courses : un bloc d'escalade à Lyautey, un street workout à l'entrée du bois du Bouscat et un city stade aux Cottages (coté Eysines).

L'Etat via l'Agence Nationale du Sport a octroyé un soutien à hauteur de 50% du budget (HT) à la ville du Bouscat (29 112€), permettant la concrétisation de ces installations, à travers l'appel à projets « 5000 terrains de sport d'ici 2024 ». Bordeaux Métropole contribue aussi dans le cadre du contrat de CODEV, et du règlement d'intervention Politique de la Ville à hauteur de 20 % HT (11 925€).

Les objectifs de ces nouveaux équipements sont :

- Rendre le sport accessible à tous ;
- Lutter contre la sédentarité et contribuer à la santé et au bien-être de nos habitants, en promouvant une activité physique et sportive ;
- Proposer des équipements permettant un entraînement complet ;
- Créer des nouveaux lieux de vie, vecteurs de lien social pour les Bouscatais, Eysinais, et notamment les habitants du QPV.

La signature du contrat de ville 2024-2030 et de la convention territoriale du Bouscat

La convention territoriale 2024-2030 du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) du Champ de Course a été signé le vendredi 20 septembre 2024 par Mme Lydia Guirous, Préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde, Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, Maire d'Eysines ; M. Patrick Bobet, Maire du Bouscat et les bailleurs, représentés par Francis Stephan, Directeur général de Domofrance et Sigrid Monnier, Directrice générale de Gironde Habitat.

Le contrat de ville signé en avril 2024 concerne 70 700 habitants de la métropole. C'est un dispositif mis en place dans le cadre de la politique de la ville, visant à réduire les inégalités sociales et territoriales dans les quartiers dits prioritaires. Il s'agit d'un contrat entre l'État, Bordeaux Métropole, les communes et divers acteurs comme les habitants, les bailleurs sociaux, les associations ou encore les entreprises, afin de coordonner les actions pour améliorer la vie des habitants dans les quartiers les plus en difficulté.

Ces conventions territoriales, véritables outils opérationnels, déclinent les objectifs du contrat de ville sur chacun des quartiers.

Le projet construit sous la forme d'un plan d'actions est le fruit d'une démarche concertée avec les habitants des quartiers et d'une co-construction avec les acteurs associatifs et institutionnels. Il a pour objectif de mettre en œuvre des décisions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers qui

connaissent des difficultés dans les domaines de l'éducation, l'emploi, l'habitat, l'accès au droit et à la santé sur les 6 prochaines années.

En 2024, dans le cadre du déploiement de cette nouvelle convention territoriale, la ville a recruté une nouvelle médiatrice sociale dédiée au quartier Champ de course.

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Forfait mobilités durables pour les agents

Le « forfait mobilité durable » favorise et incite les salariés à intégrer des déplacements doux et durables dans leurs habitudes quotidiennes. En 2024, ce sont 7 agents du CCAS et 107 agents de la Ville du Bouscat qui ont bénéficié de ce forfait.

Accompagnement mobilité des seniors

Un accompagnement dédié à la mobilité des seniors est proposé toute l'année : L'objectif de ce service est de permettre à tous les seniors bouscatais et personnes les moins autonomes de participer à la vie locale notamment en instaurant l'accessibilité à la culture, à l'activité physique, aux soins de proximité et aux courses de proximité.

En 2024, le service du transport à la demande a permis de réaliser 597 trajets pour 200 bénéficiaires. De plus, le CCAS a également proposé une fois par mois un accompagnement gratuit des seniors aux spectacles de l'ermitage et a poursuivi le déploiement d'activités telle que la découverte du territoire bouscatais à travers des marches collectives. Un travail d'ampleur a également été effectué afin de leur faciliter l'accès aux soins et faire l'aide aux courses.

2^{ème} participation à l'opération Mai à vélo

2024 marque la deuxième participation de la ville du Bouscat à l'évènement Mai à vélo. Évènement national dans la promotion des déplacements à vélo, des parcours ont également été proposés dans tous les quartiers du Bouscat, à la découverte des lieux emblématiques, réalisés en lien avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024.

Cette année, le départ de Mai à vélo a été donné à la Fête des Jardins, une première pour cet évènement.

Près de 742 cyclistes ont participé à l'opération en 2024. Ils ont cumulé 48 587 kilomètres parcourus dans tout le Bouscat, classant la Ville à la dix-huitième place sur un total de 204 inscrits. Cette 2^{ème} édition permet au Bouscat de gagner 4 places par rapport à 2023 et de prendre la deuxième au classement métropolitain.

Le challenge mobilité inter-écoles se poursuit

Depuis 2019, les 9 écoles du Bouscat participent au Challenge de la mobilité inter-école, évènement porté par Bordeaux Métropole.

Ce défi a pour ambition de promouvoir la mobilité douce sur les trajets domiciles/écoles. L'édition 2024 a permis de sensibiliser les participants au pédibus, mais également d'élargir le dispositif des rues écoles. Ainsi, les rues écoles autour du groupe scolaire Lafon Féline ont été déployées tous les jours en période scolaire.

Quelques chiffres clefs :

- L'école la plus écomobile : l'école maternelle Chenille Verte avec 84,8% des trajets réalisés en mobilité douce.

- L'école qui a progressé le plus par rapport à l'édition précédente : L'école élémentaire Lafon Féline avec une progression de 20%.

- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE

La dématérialisation des démarches d'urbanisme

Pour rappel, conformément aux dispositions de la loi ELAN la commune du Bouscat dispose depuis 2022 d'une téléprocédure lui permettant de recevoir et instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées. Pour accompagner la dématérialisation et les mises à jour du logiciel d'instruction, deux supports de communication ont été créés et améliorés par le service : l'un afin de guider les habitants dans la procédure de dépôt en ligne et l'autre pour demander à avoir accès à la consultation d'un dossier.

Le recrutement d'un conseiller numérique et de développement de permanences dans les points relais numériques de la ville

A la suite d'un constat fort d'une fracture numérique importante et existante pour une partie des habitants du Bouscat, la ville a décidé de s'appuyer sur le dispositif des conseillers numériques déployé par l'État dans le cadre de France Relance pour pouvoir recruter son propre conseiller.

Arrivé en poste en septembre 2024, notre conseiller numérique intervient dans le cadre de permanences d'accompagnement individuel dans les différents points relais numériques de la ville : La Source, Le CCAS, la MDS, Ricochet et le Carrousel. Il propose également des ateliers collectifs.

Les objectifs du conseiller numérique sont les suivants :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques,
- Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique,
- Former et rendre autonome dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Mise en place d'une plateforme pour le premier budget participatif de la Ville

Le premier budget participatif a été lancé au cours de l'été 2024, s'inscrivant dans la démarche du Bouscat 2030. Une enveloppe de 30 000 euros d'investissements a été dédiée à ce premier budget participatif. Afin de faciliter le dépôt des propositions, une plateforme en ligne dédiée au budget participatif a été créée. Avec les boîtes à idées installées à la Source et à la Mairie, près de 55 projets ont été soumis à travers la plateforme. Après cette première phase de concertation organisée du 8 juillet au 9 septembre, une deuxième phase du 18 novembre au 4 décembre a été lancée sur la plateforme afin de soumettre au vote les projets éligibles retenus. Parmi eux :

- Installation d'une table de Ping-pong dans les parcs
- Installation de tables de pique-nique
- Installation de lettres géantes « Le Bouscat »
- Installation de bornes de récupération de bouchons à proximité des points d'apport volontaire de recyclage
- Bardage en bois des points de collecte (bornes vêtements, verre,...)
- Installation de fontaines à eau potable dans l'espace public
- Installation d'une « outillothèque » pour prêt et échange d'outils
- Installation d'une grainothèque
- Végétalisation des trottoirs

- Aménagement paysager et culturel d'un espace vert bordant La Passerelle

Cette 2^{ème} phase de concertation close, les projets lauréats seront mis en œuvre par la Ville au cours de l'année 2025.

Lancement d'une application de paiement pour la zone règlementée en stationnement payant

Dans le cadre du stationnement règlementé la ville du Bouscat permet par le biais de l'application « Easypark » de régler les sessions de stationnement afin de faciliter le quotidien des usagers.

L'utilisation de cette application offre plusieurs possibilités, parmi elles :

- Le gain de temps : plus besoin de chercher l'horodateur ou de faire la queue. Le stationnement se lance en quelques secondes sur le téléphone.
- La flexibilité et le contrôle : possibilité de prolonger ou d'arrêter le stationnement à distance, qui permet de réduire le risque de contravention liée au dépassement de temps.
- Le paiement en temps réel utilisé et consommé lorsque l'on dépasse l'heure de gratuité, ce qui est perçu comme plus juste que les forfaits fixes.
- Le suivi et la gestion simplifiée : historique clair des paiements et possibilité de recevoir des factures (très utile pour les professionnels ou les notes de frais).

L'utilisation de l'application EasyPark rend le stationnement plus simple, plus souple et plus pratique.

- INNOVATION ET TRANSITION

Label engagé RSO

Dans le cadre de la démarche RSO, la ville du Bouscat conforte ses engagements déjà affirmés depuis 2010. En effet, pour accompagner et structurer cette ambition, la Ville a recruté une chargée de mission au cours de l'automne 2024, dédiée spécifiquement à la mise en œuvre et à la coordination de la démarche RSO. Celle-ci permet de centraliser les actions menées en lien avec la démarche mais également de créer une dynamique en lien avec les différents interlocuteurs privilégiés interne et externe. Cela facilite également la mise en place d'actions de sensibilisation en direction des agents de la Ville (séminaires, réunions thématiques) mais également d'animer les équipes pour une meilleure coordination de la démarche dans son ensemble.

Le prochain audit se déroulera au cours de l'année 2025. Il s'agira d'un audit semestriel intermédiaire.

La Ville pérennise ses engagements en faveur de la transition énergétique

La loi de transition énergétique pour une croissance verte engage l'Etat et les collectivités locales à agir pour devenir des acteurs clefs du changement dans ce processus. A ce titre, la Ville du Bouscat poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec pour objectifs d'agir sur les plus gros gisements « énergivores ». Pour pouvoir mettre en œuvre, orienter et prioriser des actions efficaces en matière de performance énergétique sur le plus long terme il est indispensable de disposer de données précises sur l'état des lieux du bâti et les impacts associés.

En 2024,

- Le Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) a été livré : Cet outil pluriannuel permet d'avoir une vision exhaustive du patrimoine et définir un plan de travaux répondant aux enjeux des prochaines années : conformité, salubrité, état général du bâti, transition énergétique et décarbonation, optimisation de l'occupation.
- Le bilan Carbone Patrimoine et compétences : la Ville a renouvelé cette démarche volontaire qui permet de disposer d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre afin d'identifier les principaux postes d'émissions et d'établir un plan de réduction, qui a été présenté en 2024.
- Lancement d'une démarche d'achats responsables

En parallèle, la Ville poursuit sa feuille de route pour la transition énergétique :

- En 2024, 90% du patrimoine lumineux (2580 points lumineux) a été équipé en LED (les 10% restant seront réalisés en 2025). Ces nouveaux équipements permettent de réduire de 40% la consommation en électricité.
- La télégestion a été mise en place sur les axes majeurs de la Ville, représentant 1230 points lumineux (diminution progressive de l'allumage à 1h du matin, extinction entre 1h et 5h et reprise progressive le matin)

- La programmation en détection dans les quartiers résidentiels de la Ville a été mise en œuvre, représentant 1350 points lumineux : allumés à 10% d'intensité et 100% lors de la détection pendant une minute
- Le nombre croissant de véhicules électriques en France incite les collectivités à s'équiper en termes de bornes de recharge électrique afin de répondre aux besoins des usagers. En parallèle du déploiement de ces équipements mis en œuvre par Bordeaux Métropole, la Ville du Bouscat avec la société Electric 55 charging, a pris l'initiative d'équiper son territoire à hauteur de 32 nouveaux points de recharge au total. Elles seront installées au cours de l'année 2025.

Les troisièmes rencontres économiques du Bouscat

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'événement dédié à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) s'est déroulé le 21 novembre 2024, où se sont réunis une cinquantaine d'artisans, commerçants et autres acteurs économiques.

A cette occasion, la Ville du Bouscat en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Gironde Nouvelle-Aquitaine ont deux tables-rondes thématiques : "Embaucher différemment : et si vous faisiez la différence ?" et "Faites de vos déchets une opportunité !"

Cette matinée de rencontres a aussi permis à Bordeaux Métropole et aux quinze prestataires et d'experts présents de présenter les dispositifs d'aides pour intégrer la RSE dans les activités, de les conseiller sur la gestion des déchets et la sobriété et de proposer des solutions pour améliorer la qualité de vie au travail, fidéliser les équipes et favoriser l'inclusion.

Ces rencontres économiques ont bel et bien vocation à se renouveler tous les ans.

Les défis et enjeux du dernier kilomètre pour les acteurs économiques

Le 26 mars 2024, la Ville accompagnée de ses partenaires Bordeaux Technowest et Le Club Commerce Connecté de Digital Aquitaine ont réuni une quarantaine d'acteurs économiques pour échanger sur la thématique de la Logistique urbaine. Des solutions innovantes et moins carbonées ont été présentées permettant de donner des clés pour une mobilité consciente et plus responsable.

La signature d'un contrat de mixité sociale

Le 6 février 2024, la ville du Bouscat a signé un contrat de mixité sociale entre le Préfet de la Gironde et Bordeaux Métropole qui constitue un cadre d'engagement de moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs de rattrapage dans la production de logements sociaux. Ce contrat s'inscrit à travers les objectifs SRU 2023/2025 en les ajustant à la configuration des territoires concernés. Celui-ci permet de définir les engagements pris en matière d'action foncière, d'urbanisme, de programmation et de financement des logements sociaux.

La signature d'une convention « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » Copropriétés dégradées multisites 2024-2029

En date du 19 septembre 2024, la Ville a signé une convention avec l'Etat, l'Anah et Bordeaux Métropole qui offre la possibilité de proposer des interventions sur-mesure, adaptées aux problématiques que connaît la copropriété de la Résidence Godard ABC. Cela permet de la faire évoluer de manière durable via un accompagnement du syndicat de copropriété en redressant la gestion de la copropriété et en participant financièrement au programme de travaux d'amélioration des bâtiments. La ville du Bouscat participera en plus des principaux financeurs, au financement des travaux à hauteur de 40 000€.

Livraison de la résidence Edena

Située, au 75 rue Rigal, la résidence Edena a été livrée en novembre 2024. Grâce à la vente d'un terrain par la commune au promoteur Immobilier Pitch et à la définition d'un cahier des charges précis en termes de programmation, le projet a permis de livrer plus de logements sociaux que ne l'impose le PLU et notamment 5 logements en accession sociale (Bail réel solidaire).

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

- Le projet de réhabilitation du Castel d'Andorte

Les travaux de réhabilitation ont été lancés en septembre 2024. En parallèle, une décision de lancer un AMI (Appel à manifestations d'intérêt) a été prise. Le cahier des charges a été rédigé à la fin de l'année.

- Les travaux de rénovation du clocher de l'église Sainte-Clotilde ont été lancés
- Les menuiseries des bâtiments des ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de la Chêneraie ont été remplacées
- La toiture de la crèche Chenille a été isolée et renouvelée

SOUS-VOLET 2 : SPORTS, LES GRANDS TRAVAUX SE POURSUIVENT

- Les travaux de réhabilitation du gymnase Jean Martial dont les salles de basket et de musculation se sont achevés et les nouveaux aménagements ont été inaugurés à la rentrée 2024
- La piscine des Écus fera peau neuve. La rénovation portera à la fois sur les façades et le hall d'accueil. Le confort acoustique et thermique sera amélioré. La fin des travaux est prévue au cours du 2^{ème} trimestre 2025.
- Un street workout et un mur d'escalade ont été inaugurés dans le quartier politique de la ville Champ-de-Courses
- Un espace de vie skatable sera aménagé à la Plaine des Ecus.

L'ensemble de ces grands projets constituent un des axes forts de la politique sportive engagée notamment dans le cadre du projet du Bouscat 2030, où la pratique sportive occupe une place prépondérante.

SOUS-VOLET 3 : LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE SE POURSUIT EN 2024

Les cours d'école sont des espaces de vie essentiels au développement et à l'évolution des enfants, au quotidien. Depuis 2022, la ville du Bouscat repense ces espaces, permettant à tous les petits Bouscatais de bénéficier de ces nouveaux aménagements. En 2024, ce sont les cours d'école de l'ensemble scolaire de Jean-Jaurès qui ont fait l'objet d'une concertation élargie (enfants, enseignants, animateurs, éducateurs sportifs et agents d'entretien et de restauration) afin de réinventer les usages et d'optimiser ces espaces extérieurs mais également de respecter au mieux les besoins de chacun.

A ce titre, plusieurs aménagements ont été réalisés :

- La cour a été désimperméabilisée et l'enrobé a été enlevé afin de favoriser la plantation de massifs autour des arbres existants mais également pour permettre la réalisation de terrasse de bois pour respecter le développement des sujets
- Du mobilier scolaire a été installé pour permettre aux enseignants de faire classe dehors s'ils le souhaitent et lorsque le temps le permet
- Des zones dynamiques ont été créées : zone dédiée aux vélos, aire de jeux, aire multisports en étoile (basket, foot, jeux d'équilibre et d'adresse)
- Des zones de jeux calmes ombragées ont été réalisées : Cabane, abris littoral (réalisé par l'Office National des Forêts)
- Des zones de création artistiques ont été aménagées : tableau noir à la disposition des écoliers

Les prochaines cours d'école concernées par ce projet d'envergure, seront les écoles maternelles Centre et Chenille verte en 2025.

SOUS-VOLET 4 : LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE BLAISE PASCAL

La démarche du Bouscat 2030 a plusieurs ambitions dont le déploiement de nouveaux lieux mêlant sport et santé générant un nouveau lien social. A l'instar de la Place Gourribon au printemps 2023, la place Blaise Pascal située dans le quartier Lafon Féline/ Champ de courses a fait l'objet d'un réaménagement auquel les habitants ont été concertés et associés.

A cet égard, les usages de ces espaces communs ont été repensés et adaptés aux besoins de l'ensemble des générations et aux défis de demain. La végétation a été densifiée et des équipements se sont venus apaiser et embellir ces espaces de vie : réaménagement du boulodrome, aménagement de cheminement piéton, aire de jeux, table de ping-pong et installation d'arceaux vélo.

SOUS-VOLET 5 : LA RUE BONNAOUS, UN PROJET AUX AMBITIONS FORTES

Imaginée sous la bannière du projet du **Bouscat 2030**, le projet de la rue Bonnaous dans son ensemble, a fait l'objet d'études, d'une expérimentation et d'une concertation avec les riverains au cours de l'année 2023. Ces travaux ont permis d'imaginer et de concevoir cette rue, située sur un axe stratégique de la Ville, permettant de relier le centre-ville jusqu'à la future Plaine des sports et des familles.

A cet égard, de nouveaux aménagements ont été réalisés permettant la transformation de cette rue en une voie apaisée au service des mobilités douces, des familles et enfants se rendant à l'école mais également des habitants :

- Création des places de stationnement enherbées et perméabilisées
- Réduction de la taille de la chaussée pour abaisser la vitesse des véhicules
- Végétalisation des abords de la rue
- Réaménagement du square Bonnaous
- Création d'une zone de circulation piétonne pour faciliter le cheminement des élèves de l'école du Centre 1
- Installation d'arceaux vélos
- Installation des barrières pérennes pour le dispositif « rue aux écoles »

- Marquages d'animation au sol pour attirer l'œil et appeler à la vigilance

A la fin de l'année 2025, **la rue Bonnaous deviendra une vélo-rue**, facilitant la traversée du Bouscat à vélo, de la Plaine des écus jusqu'au boulevard Pierre 1^{er}.

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATIONS

Certification Qualivilles La ville est engagée depuis 2015 dans une démarche qualité à travers un vaste plan d'amélioration de son accueil. Placer l'utilisateur au cœur de ses préoccupations et valoriser l'image d'un service public de qualité, tels sont les objectifs poursuivis. La démarche de certification Qualivilles est un engagement durable et optimal au service du public, sur la qualité d'accueil, de l'information, de l'orientation et du traitement des demandes. Elle permet de renforcer l'implication du personnel municipal, tout en valorisant son savoir-faire, afin de répondre aux attentes de plus en plus diverses des administrés.

L'accueil de l'Hôtel de Ville, le service des formalités administratives (titres d'identité), de l'état-civil, des élections et des affaires funéraires, constituent le périmètre de certification.

Un auditeur certifié par l'Afnor (Association Française de normalisation) organisme agréé indépendant, contrôle tous les ans au mois de février ces services afin de vérifier qu'ils répondent bien aux exigences du référentiel Qualivilles. Ce document de référence est composé de 23 engagements de service portant sur les relations quotidiennes des administrés avec les services municipaux parmi lesquels une signalétique adaptée pour accueillir et orienter, un point d'accueil informatif, un personnel d'accueil compétent, des actes fiables, des délais de délivrance d'actes respectés, etc.

SOUS-VOLET 2 : LABELS

LABEL ENGAGÉ RSO : 3^{ème} évaluation au niveau confirmé pour la Ville

La Responsabilité Sociétale des Organisations « RSO » (ou RSE pour les entreprises) mesure la contribution d'une entreprise, collectivité ou tout autre acteur, au Développement Durable sous le prisme de sa responsabilité environnementale, sociale et économique. La démarche RSO de la ville du Bouscat est labellisée par l'organisme indépendant AFNOR Certification au niveau « confirmé ».

Au mois de septembre 2023, la Ville a souhaité renouveler cette évaluation pour conforter ses engagements déjà affirmés depuis 2010 dans le cadre de ses deux Agenda 21 successifs et des deux précédentes évaluations RSO (2016 et 2020). Cette démarche volontaire de la Mairie vise à expertiser les politiques publiques menées par la collectivité et d'en évaluer leurs impacts. En d'autres termes, elle permet d'identifier comment la Ville du Bouscat, en tant qu'acteur de la société, investit les champs du Développement Durable et de la responsabilité sociale.

Le résultat obtenu, « niveau 2 sur 3 », confirme la performance de la démarche RSO mise en place par la commune. Cette labellisation réalisée par AFNOR Certification exige de fournir des preuves objectives de la maîtrise des impacts sociaux, environnementaux et économiques de ses activités. Au mois de septembre, deux auditeurs indépendants d'AFNOR Certification ont mené plus de quarante interviews auprès d'élus, des services et des parties prenantes externes et étudié un grand nombre de documents élaborés par la collectivité.

Parmi les points forts :

- La rénovation réussie de la feuille de route RSO en 2022 en totale cohérence avec la démarche Le Bouscat 2030 axée sur des projets structurants et les 17 objectifs de Développement durable,
- Le maintien de l'exemplarité du service public et de l'accueil et une attention accrue à la qualité de vie au travail

Le prochain audit se déroulera au cours de l'année 2025. Il s'agira d'un audit semestriel intermédiaire.

LABEL VILLE PRUDENTE : deux cœurs confirmés pour le Bouscat en 2024

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière à travers le Label Ville Prudente. Le deuxième cœur obtenu l'année précédente a de nouveau été confirmé en 2024, permettant à nouveau de conforter les efforts engagés en matière d'aménagements et de sécurisation de la voie publique mais aussi de sensibilisation des usagers.

En 2024, plusieurs projets qui ont été réalisés afin de renforcer la sécurité des usagers sur la voie publique :

- La rue Bonnaous
- L'avenue Maréchal Lattre de Tassigny
- Les rues Mandel et Châteaubriand
- Le giratoire Victor Hugo/ Raymond Ducourneau
- Les travaux de réaménagement du parking Jules Ferry et de l'impasse Bossuet

- La poursuite des aménagements en matière de sécurisation des abords des établissements scolaires
- L'élargissement du dispositif des « Rues aux écoles »

En 2025, la ville du Bouscat a pour objectif d'obtenir un troisième cœur, permettant de valoriser les projets réalisés en faveur de l'amélioration des voiries bouscataises.

Le renouvellement du label écolo-crèche pour la Passerelle en 2024

Délivré par l'association Label Vie, le label écolo-crèche© est un label de Développement durable dédié à la petite enfance. Cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels travaillant au sein des structures de la petite enfance à travers un plan d'actions défini. Celui-ci relève de la santé, de la gestion des déchets, de la performance énergétique des bâtiments, de l'alimentation, de l'entretien des locaux, des jeux et activités récréatives, de la formation du personnel et du lien social dans son ensemble.

Depuis 2018, la Direction Petite Enfance s'est engagée dans la démarche Ecolo-crèche©. Un projet d'envergure et de longue haleine qui a permis dans un premier temps d'évaluer les actions mises en place au sein des crèches en matière de Développement durable, de former les agents et définir des axes de travail pour renforcer certains champs. En 2021, la crèche pilote de la démarche, la Providence, devenue la Passerelle, a été officiellement labellisée pour une durée de 3 ans. Cette distinction récompense le travail mené par les équipes et conforte le pôle Petite Enfance dans son engagement en faveur du Développement durable.

En 2023, un travail a été mené par la Direction Petite Enfance et l'équipe de la Passerelle afin de mettre en lumière les actions mises en œuvre au cours de ces dernières années et ainsi confirmer l'engagement fort en faveur de cette démarche.

La crèche la Passerelle a de nouveau été distinguée en 2024 et labellisée Ecolo-crèche©.

VOLET 4 : INSTANTANÉS

>> Tour d'horizon en images de l'année 2024 – En ligne